

Une délégation du ministère de l'Industrie dépêchée à Tizi-Ouzou

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5238 - Jeudi 3 décembre 2020 - Prix : 10 DA

Epidémie
17 décès et 932 contaminations en 24 heures

Le cartel pétrolier n'a pas réussi à trouver un accord

L'Opep+ décale encore sa réunion

Le dossier sur lequel Joe Biden est le plus attendu

Par Mohamed Habili

Le dossier le plus urgent auquel selon toute apparence s'attellera la nouvelle administration américaine, pleinement aux affaires à compter du 20 janvier prochain, est évidemment le dossier iranien, ou plutôt la question iranienne, et non plus seulement la question relative à son programme nucléaire, dont on peut voir maintenant qu'il n'est en réalité qu'un prétexte. L'Iran n'a pas attendu de conclure un accord avec les Etats-Unis et d'autres grandes puissances en 2015 pour abandonner l'idée de se doter de l'arme nucléaire. Il est notoire que c'est en 2003 qu'il avait mis fin à ses expérimentations dans ce domaine. Quelques mois seulement après la signature de cet accord, promu ensuite au rang de résolution du Conseil de sécurité, ce qui devait le garantir contre tout revirement à même de le saborder qui serait le fait de l'un ou l'autre important signataire, le voilà dénoncé par l'administration Trump, qui y a vu le plus mauvais deal jamais conclu par les Etats-Unis. En cette matière, on ne peut que constater l'abîme séparant le président qui l'avait passé, avec ce faisant le sentiment d'avoir accompli sa plus grande réalisation de politique étrangère, et son successeur à la Maison-Blanche, pour qui il était à peine concevable qu'une administration américaine ait pu se foyoyer à ce point.

Suite en page 3

Messaoud Belambri, président du Syndicat des pharmaciens sonne l'alerte

«Médicaments : nous n'avons jamais atteint ce degré de pénurie»

● L'Association des distributeurs pharmaceutiques élude la «pénurie» et parle de «rareté»



Ph.D. R.

Depuis le début de la pandémie de coronavirus, pénuries et tensions dans l'approvisionnement de médicaments se font ressentir de plus en plus. Plus de 300 produits sont en rupture, dont ceux fabriqués localement comme le Paracétamol, alerte le Syndicat national des pharmaciens.

Réunion du gouvernement

Sept projets de décrets exécutifs examinés

Jijel

Le sergent-chef Lelmaya Sifeddine tombe en martyr au champ d'honneur

Messaoud Belambri, président du Syndicat des pharmaciens sonne l'alerte

«Médicaments : nous n'avons jamais atteint ce degré de pénurie»

■ Depuis le début de la pandémie de coronavirus, pénuries et tensions dans l'approvisionnement de médicaments se font ressentir de plus en plus. Plus de 300 produits sont en rupture, dont ceux fabriqués localement comme le Paracétamol, alerte le Syndicat national des pharmaciens.

Par Louisa Ait Ramdane

A lors que le ministre en charge de l'Industrie pharmaceutique a nié l'existence d'une pénurie de médicaments lors de son passage à la radio Chaîne 3, le président du Syndicat national des pharmaciens, Messaoud Belambri, affirme que «personne ne peut nier cette situation qu'il faut solutionner en urgence».

Ainsi, le responsable syndical a pointé du doigt hier la situation dramatique de la pénurie de médicaments, soulignant que «les responsables ont confirmé qu'il n'y aura pas de pénurie de médicaments en septembre dernier et jusqu'à la fin de cette année, mais la réalité confirme le contraire».

Il a indiqué, à cet effet, qu'«au cours du mois de juin, 150 médicaments étaient rares sur le marché, portant le nombre au cours du mois de septembre à 250». Il a souligné qu'actuellement pas moins de 302 produits sont en rupture, parmi lesquels des médicaments de base, dont certains sont importés et d'autres produits localement comme le Paracétamol. «Sans exagération, nous n'avons jamais atteint cette pénurie de médicaments», a déclaré Belambri sur les ondes de la radio Chaîne 1. «Il y a 302 médicaments qui sont absents, tous nécessaires et répartis entre la production locale et ceux de l'importation», a-t-il précisé.

Selon lui, «ces chiffres ne nous incitent pas à être optimistes, d'autant plus qu'ils sont susceptibles d'augmenter».

Ces médicaments sont en rapport avec différentes pathologies, notamment les maladies chroniques, les maladies mentales, le diabète et l'asthme, y compris même le Paracétamol

qui est pourtant produit localement, a-t-il relevé.

S'agissant des causes de cette pénurie, l'intervenant explique qu'elle est essentiellement «le résultat des retards accumulés dans la signature des programmes d'importation». «Après le transfert des prérogatives du ministère de la Santé au nouveau ministère de l'Industrie pharmaceutique, le programme a été annulé, et nous ignorons encore son sort», a-t-il détaillé. L'invité de la radio évoque également, comme autre raison, «le manque de transparence et de contrôle, les défaillances enregistrées dans la numérisation du secteur».

Messaoud Belambri a, en outre, critiqué ce qu'il a qualifié de «précipitation dans la réduction de la facture des importations à un taux avoisinant le quart, soit 500 millions de dollars par an». «Les mêmes responsables ont confirmé qu'avant la fin de l'année 500 millions de dollars seraient économisés sur la facture d'importation et remplacés par des médicaments produits localement, mais rien de ce genre ne s'est produit, en témoigne l'absence de nombreux médicaments sur le marché», a-t-il déploré. «Cette démarche a été entamée sans avoir anticipé les garanties à même d'éviter les pénuries et les perturbations des marchés. Il doit y avoir une réponse rapide pour résoudre ce problème, car le patient ne peut plus attendre pour se faire soigner», a-t-il regretté.

Pour conclure, Belambri a proposé de mettre en place «une cellule de veille pour mener des enquêtes sur le terrain afin de diagnostiquer le problème avec les concessionnaires et trouver des solutions».



L'Association des distributeurs pharmaceutiques élude la «pénurie» et parle de «rareté»

En réponse aux publications récentes parues dans divers médias, notamment des syndicats de pharmaciens concernant la rareté des médicaments, dans lesquelles les distributeurs sont accusés d'être à l'origine, l'Association nationale des distributeurs pharmaceutiques algériens (Amdpa) explique que «la déclaration selon laquelle le nombre de médicaments manquants dépassent 300 médicaments est une exagération, car le nombre exact de médicaments manquants ne dépasse pas 100 produits», indique un communiqué de l'Association.

Pour cette Association, «la vraie raison de cette rareté est la forte propagation de la pandémie qui a engendré une augmentation significative de la demande de certains produits, d'une part, et à des perturbations dans l'approvisionnement du marché mondial des matières premières et des perturbations enregistrées dans les moyens de transport, d'autre part», ajoutant que «ces

informations sont largement accessibles sur internet».

«Accuser les distributeurs d'être à l'origine de ce phénomène, ou d'en avoir bénéficié, porte un grand préjudice à leur égard car en plus des patients, ils sont aussi des victimes de cette situation, et ce, surtout avec les pressions supplémentaires qui leur sont imposées qui de surcroît augmentent la difficulté d'exercer leur métier dans ces conditions de santé exceptionnelles», explique-t-on.

L'Association relève que «la multiplication de ces déclarations malveillantes entraînera une augmentation de la crainte des citoyens, en particulier des personnes atteintes de maladies chroniques, du risque de perdre

l'accès à leurs médicaments, ce qui les poussera à effectuer des stockages préventifs et à l'élargissement de ces pénuries à d'autres produits».

«Vouloir instrumentaliser cette rupture de certains produits en lançant une campagne médiatique visant à atteindre des objectifs syndicaux en pleine pandémie et au détriment de la santé des citoyens, de la réputation des sociétés de distribution et de fabrication de médicaments, est un acte condamnable qui doit cesser et être plutôt remplacé par un dialogue responsable entre toutes les parties concernées sous le patronage du ministère de l'Industrie pharmaceutique», conclut le communiqué. L. A. R.

Epidémie 17 décès et 932 contaminations en 24 heures

L'Algérie a enregistré 17 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus qu'hier (16), portant à 2 464 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse, avec 932 cas, soit 21 cas de moins par rapport au bilan d'hier (953), pour atteindre au total 85 084 cas confirmés. R. N.

Regards

Par Mourad Hadjersi

Incontestablement, tout le peuple algérien, avec ses différentes classes sociales et surtout politiques, s'inquiète de la santé de son Président. Ces inquiétudes s'intensifient de jour en jour faute d'information fiable et précise devant une communication boiteuse, qui souvent au lieu de lever le voile sur les ambiguïtés rajoute du flou au climat ambiant. De toute évidence, ce ne sont pas les communiqués publiés, souvent à la hâte, qui dissiperont les incertitudes et les angoisses somme toute légitimes.

Loin de rester dans l'expectative, la sphère politique nationale s'active, chacun dans sa direction, pour se placer dans un échiquier probable que les circonstances vont imposer pour les uns ou pour peser sur les nouvelles orientations

prévisibles pour les autres. Devant le black-out imposé sur ce dossier, les supputations et autres manipulations vont bon train. Les plus audacieux, politiquement parlant, appellent carrément à l'application de l'article 102 de la Constitution relatif à la vacance du pouvoir et revendiquent sournoisement une «période de transition» susceptible, selon leur logique, de faire sortir de l'impasse institutionnelle dans laquelle se trouve le pays suite à la maladie du Président. Les animateurs de cette catégorie se recrutent notamment dans les tendances politiques qui ont perdu du terrain l'année dernière suite à leur opposition aux élections présidentielles du 12 décembre 2019. Une logique qui voit dans l'absence du Président comme un retour en arrière, une sorte de remise des pendules à l'heure, un retour à la case départ ! Or, cette

façon d'approcher la crise dénote d'une certaine naïveté et invoque des résolutions de «politique de salon». L'issue de la crise, si elle se confirme et perdure, de toute évidence ne se fera pas en consultation avec une classe politique dénuée de toute crédibilité mais avec un retour aux urnes et ce serait aux Algériens, citoyens-électeurs, d'en décider l'issue.

En somme, et en dépit de toutes les incertitudes, deux scénarios se dégagent, pour l'heure : le premier de toute évidence consiste à attendre l'évolution de l'état de santé du Président et évidemment son retour au pays, pour juger de sa capacité à poursuivre ses missions. Dans cette éventualité, le facteur «temps» ne joue pas en défaveur des décideurs, la marge de manœuvre est assez souple, la phase «observation» peut prendre deux mois. Dans cette même logique et avec un

retour éventuel du Président aux commandes, des chantiers énormes devront être enclenchés, des changements du sommet à la base des structures de l'Etat seraient envisagés, les lacunes d'une gouvernance empreinte d'approximation se sont fait sentir et un assainissement global ne serait que le bienvenu.

Le second scénario, quant à lui, qui dans le cas d'un retour du Président mais avec une incapacité d'exercer pour des raisons de santé, serait fort probable que ce serait lui, en personne, qui l'annoncera aux Algériens avec un engagement formel d'assurer l'organisation d'élection présidentielle anticipée, et on reviendra encore une fois aux urnes pour rester dans la voie constitutionnelle dont certains ont redécouvert subitement les vertus.

M. H.

Brouillard sur l'Algérie politique Le jour d'après

Le cartel pétrolier n'a pas réussi à trouver un accord

L'Opep+ décale encore sa réunion

■ Réunis en visioconférence, les délégués de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la stratégie à adopter face aux incertitudes des prochains mois. Mardi, le cartel, qui comprend douze pays, devait se réunir avec ses alliés de l'alliance Opep+, dont la Russie, pour tenter de trouver un accord.

Par Meriem Benchaouia

En l'absence de position commune, le sommet virtuel a une nouvelle fois été reporté et reprendra aujourd'hui, dans un climat de confusion. De fait, le sort du marché pétrolier devrait se régler au forceps, et une nouvelle fois par surprise, les observateurs tablaient sur un consensus relativement rapide. Sans amendement de l'accord en vigueur, signé en avril, ce sont près de 2 millions de barils par jour qui doivent revenir sur le marché dès le 1^{er} janvier. Si la majorité des pays semble trouver ce pas prématuré et penche pour une prorogation du statu quo pour trois mois minimum, d'autres souhaitent le franchir car les coupes volontaires représentent un effort pénible pour les recettes des producteurs, même si ces réductions ont contribué à faire repartir les prix à la hausse. Le report à aujourd'hui de la seconde partie du sommet a été perçu par certains observateurs du marché comme un signe de fébrilité. Selon, le ministre de l'Energie et président de la conférence de l'Opep, Abdelmadjid Attar, les 13 pays membres de l'Organisation des pays explorateurs de pétrole (Opep) ont convenu de poursuivre les consultations avec leurs alliés pour arriver à un consensus adapté au marché

pétrolier avant de se réunir à nouveau jeudi prochain dans le cadre de l'Opep+. «Il a été convenu de poursuivre les consultations avec les pays non-Opep participants à la Déclaration de Coopération avant de se réunir à nouveau autour d'un consensus adapté à la demande pétrolière, au marché, et à l'ensemble des pays producteurs», a précisé Mr Attar dans une déclaration à Radio Internationale. A ce propos, il a expliqué que pour permettre à ces consultations d'avoir lieu, il a été «jugé préférable de donner plus de temps à ces consultations et de reporter la réunion de l'Opep+ au jeudi 3 décembre 2020». Pour le président de la Conférence de l'Opep, le maintien des consultations et le report de la réunion à jeudi est «une démonstration de la volonté de tous d'aboutir à un consensus». M. Attar a de nouveau exprimé son optimisme par rapport à l'aboutissement à un consensus en déclarant qu'«après les discussions d'hier (180^e réunion de la Conférence de l'Opep), qui ont parfaitement mis en évidence une convergence des points de vue des pays membres de l'Opep, je suis encore plus optimiste que nous réussirons tous ensemble à aboutir à un consensus».

L'Algérie œuvrera à arriver à un consensus

S'agissant de la position de l'Algérie qui préside cette année



PHOTO: R.

la Conférence de l'Opep, il a affirmé qu'elle continuera ses consultations et œuvrera à arriver vers un consensus. «Notre position est claire. Nous restons à l'écoute de tous et nous sommes flexibles», a-t-il soutenu. Revenant à la 180^e réunion ministérielle de la Conférence de l'Opep tenue lundi par visioconférence, il a jugé que cette réunion a été très «constructive» et a donné lieu à un riche échange de points de vue sur la situation du marché. Selon le ministre, le marché pétrolier nécessite toujours de la prudence même si sur le plan sanitaire il y a de plus en plus de bonnes nouvelles indiquant la possibilité d'allègements des mesures de confinement à travers le monde, et par conséquent une possible reprise éco-

nomique. Les discussions autour des mesures adéquates à prendre pour faire face à l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'économie mondiale et le marché pétrolier restent ouvertes, sachant que la décision finale sur une prolongation du seuil des baisses de production pétrolière des signataires de l'accord d'avril dernier, voire une autre option, reviendra à la réunion de l'Opep+. Les réunions de l'Opep ont été précédées dimanche par des discussions entre les pays concernés, lors desquelles certains membres ont émis des réserves sur la possibilité de prolonger le retrait actuel du marché à savoir de 7,7 mb/j, pour une durée de trois mois supplémentaires, c'est-à-dire du 1^{er} janvier jusqu'à la fin mars 2021. M. B.

LA QUESTION DU JOUR

Le dossier sur lequel Joe Biden est le plus attendu

Suite de la page une

Deux mois de la fin de son unique mandat, le président sortant voulait faire mener une attaque aérienne contre un site nucléaire iranien, ce que jusque-là il semblait ne pas même avoir envisagé, considérant que sa politique de «pression maximale» suffirait à elle seule à ramener les Iraniens à la table de la négociation, ou plus exactement de la renégociation. On ne sait trop ce qui l'en a finalement dissuadé : les arguments de ses conseillers militaires mettant en avant le danger d'un embrasement de la région, ou l'assassinat du plus important scientifique iranien dans le domaine nucléaire, Mohsen Fakhrizadeh, un coup en soi suffisamment fumant pour valoir en quelque sorte la destruction d'un réacteur nucléaire. Car on voit mal quelle autre cible aurait pu être assignée à l'opération non effectuée. Dès sa prise de fonction ou quasiment, les yeux du monde seront tournés vers le nouveau locataire de la Maison-Blanche pour savoir quelle suite il compte donner à la politique iranienne de Trump. L'abandonnera-t-il entièrement, de même que Trump avait dénoncé l'accord de Vienne, et en ce cas réhabiliter celui-ci dans l'ensemble de ses clauses, sans pour cela recourir à de nouvelles conditions à charge pour l'Iran de les satisfaire ? Ou bien s'appuiera-t-il sur la politique foncièrement anti-iranienne de son prédécesseur pour faire dépendre son retour à l'accord de Vienne à un changement de politique régionale de la part de l'Iran ? Ce que les voisins de l'Iran lui reprochent en effet, ce n'est pas seulement de vouloir se doter de l'arme nucléaire mais également de déstabiliser la région, en particulier en actionnant des organisations à sa dévotion. Un retour à la lettre de l'accord de Vienne n'est pas l'hypothèse la plus forte, quand bien même Joe Biden tiendrait particulièrement à réserver à la politique iranienne de Trump le même traitement que celui-ci avait réservé à celle d'Obama, c'est-à-dire un rejet pur et simple. Cette question est du plus grand intérêt, car c'est elle qui dépend dans une bonne mesure la paix dans une région aussi explosive que le Golfe. Si la guerre devait une fois de plus y éclater, le risque est grand qu'elle fasse tache d'huile dans d'autres parties du monde. M. H.

Obtention des licences d'acquisition de matériel de navigation

Mesures incitatives au profit des marins-pêcheurs

Le ministre de la Pêche et des Produits halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a examiné les mesures incitatives à même de faciliter le travail des professionnels de la pêche et aplanir les obstacles bureaucratiques auxquels ils sont confrontés quotidiennement. Dans un communiqué publié sur la page Facebook du ministère de la Pêche et des Produits halieutiques, on y indique que lors

d'une rencontre de coordination en visioconférence qui s'est déroulée en présence des cadres du ministère de la Poste et des Télécommunications et le ministère de la Pêche et des Produits halieutiques, les deux ministres ont évoqué les mesures visant à faciliter le travail des professionnels de la pêche et à réduire les obstacles bureaucratiques, et ce, en adéquation avec la nouvelle straté-

gie du secteur de la Pêche et des Produits halieutiques, adoptée par le gouvernement pour le prochain quinquennat (2020/2024), a précisé le communiqué. A cette occasion, il a été convenu de mettre en place des facilitations en matière de démarches administratives liées aux licences d'acquisition du matériel de navigation maritime, a conclu la même source. En outre, il est à noter que la

veille de cette réunion, le ministre de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi s'était entretenu par visioconférence avec le ministre du Commerce, Kamel Rezig, pour examiner l'organisation et la régulation de la commercialisation des productions halieutiques au niveau national, permettant davantage de disponibilité avec des prix raisonnables.

Thinhinene Khouchi

Jijel

Le sergent-chef Lelmaya Sifeddine tombe en martyr au champ d'honneur

Le sergent-chef Lelmaya Sifeddine est tombé en martyr au champ d'honneur, dans la matinée d'hier, lors d'un nouvel accrochage avec un groupe terroriste, suite à l'opération de recherche et de ratissage toujours en cours, dans la zone d'Oued Bouayache près de la commune d'El-Ancer (Jijel), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Suite à l'opération de

recherche et de ratissage, toujours en cours dans la zone d'Oued Bouayache, près de la commune d'El-Ancer à Jijel en 5^e Région militaire, qui s'est soldée, hier 1^{er} décembre 2020, par l'élimination de trois terroristes et la récupération de trois pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une grande quantité de munitions et lors d'un nouvel accrochage avec un groupe terroriste, le sergent-chef Lelmaya Sifeddine est tombé en martyr au

champ d'honneur, dans la matinée d'aujourd'hui», précise la même source. «En cette douloureuse circonstance, Monsieur le général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, adresse ses sincères condoléances à la famille et aux proches du chahid, tout en réitérant la détermination et la résolution des Forces de l'ANP à persévérer dans la lutte contre les terroristes jusqu'à leur totale élimination, afin de préserver la sécu-

rité et la stabilité à travers tout le territoire du pays», ajoute le communiqué du MDN.

Dans le même contexte et après l'exploitation de renseignements, l'opération d'identification a permis de déterminer l'identité de deux des trois terroristes abattus, indique la même source. «Il s'agit, en l'occurrence, de Leslous Madani dit "Cheikh Assem Abou Hayane", qui avait rallié les groupes terroristes en 1994 et qui était en charge de la

région Est et responsable du Conseil de la Charia d'une organisation terroriste ainsi que de Herida Abdelmadjid dit "Abou Moussa El-Hassan", qui avait rallié les groupes terroristes en 1995 et qui était chargé de la propagande et de l'information de la même organisation terroriste», conclut le communiqué du MDN.

K. L.

Enseignement supérieur

Installation d'une commission conjointe Université-Entreprises économiques

■ Une commission conjointe entre le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a été installée, mardi, pour trouver les voies de rapprochement entre l'université et les entreprises et s'ouvrir sur le monde économique.

Par Hocine B.

Présidant l'installation de cette commission, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a précisé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des démarches et concertations entreprises par le secteur avec les différents partenaires économiques, et a pour objectif de «promouvoir la relation entre l'université et l'entreprise». La commission conjointe s'attellera à la «recherche des mécanismes adéquats et des procédés opérationnels qui permettent aux étudiants inscrits en doctorat de préparer leurs thèses au sein de l'entreprise» et aura à formuler des propositions et des recom-

mandations dans ce sens, a-t-il ajouté.

Les résultats obtenus par cette commission conjointe «seront inclus, conformément aux instructions du Premier ministre, dans les axes de travail devant être examinés par une commission multisectorielle dont les travaux seront coordonnés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour apporter les solutions adéquates à la problématique de l'employabilité des titulaires de doctorats dans les différents secteurs d'activité», précise le ministre.

«Il est prévu l'adoption d'un statut pour les titulaires du doctorat, la dynamisation du mécanisme de préparation de la thèse au sein de l'entreprise, la relance et la dynamisation des départements de recherche-développement dans les entreprises économiques des secteurs public et privé», a fait savoir M. Benziane.

De son côté, le président de la CAPC, Sami Agli, a précisé que cette commission conjointe qui réunit les représentants des entreprises économiques avec l'université algérienne, reflète «le nouveau modèle économique,



PH/D. R.

nécessaire pour construire l'avenir de l'économie algérienne».

La présence de la CAPC dans tous les domaines économiques «permettra de concrétiser la vision prospective, en confortant

sa relation avec l'université via la formation et l'encouragement de la recherche scientifique», selon le ministre.

La commission conjointe comprend des représentants du sec-

teur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que des représentants d'entreprises spécialisées en électronique et dans le numérique.

H. B.

El Tarf Saisie de 3 000 kg de légumes secs pour défaut d'autorisation de transport

LES SERVICES des douanes d'El Tarf ont saisi trois tonnes de légumes secs à bord d'un véhicule pour défaut d'autorisation de transport, a-t-on appris, mardi, de la chargée de communication à la Direction régionale des Douanes algériennes.

Les éléments de la brigade mobile relevant de l'inspection des douanes d'El Tarf ont intercepté, dans la soirée de lundi à mardi, un véhicule utilitaire transportant cette importante quantité de légumes secs sans autorisation, a précisé Asma Belkhir.

Un dossier judiciaire à l'encontre du contrevenant a été établi et transmis au tribunal correctionnel de compétence, a-t-on signalé de même source.

G. H.

Algérie/ONU Djaaboub et Overvest évoquent la coopération dans les domaines de l'emploi et de la sécurité sociale

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, a passé en revue, mardi, avec l'ambassadeur et Coordonnateur résident du système des Nations unies en Algérie, Eric Overvest, les relations de coopération dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Lors de cette audience, les deux parties ont échangé

sur les projets de coopération communs avec les agences onusiennes, notamment l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), précise la même source. A cette occasion, le ministre a évoqué les objectifs du développement durable (ODD) ayant trait au secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, rappelant que le secteur est concerné par

quatre objectifs, en l'occurrence l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde, la promotion de la croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi, l'emploi productif et le travail décent pour tous, ajoute le communiqué. L'ambassadeur onusien s'est félicité de «l'état d'avancement de la mise en œuvre des quatre ODD en lien avec le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité

sociale», lesquels s'inscrivent dans le cadre du Plan du développement durable d'ici à 2030, adopté par l'Assemblée générale de l'ONU. M. Djaaboub et Overvest ont convenu de poursuivre les discussions sur les voies et moyens du développement de la coopération bilatérale, en mettant à profit les expertises et les expériences du système des Nations unies et ses agences concernées, conclut la même source.

APS

Journée mondiale des handicapés

Une année particulièrement difficile pour les athlètes handisports algériens

Les athlètes handisports algériens, qui célèbrent aujourd'hui la Journée mondiale des personnes handicapées, ont vécu une année 2020 difficile, marquée par une saison sportive des plus particulières en raison de plusieurs facteurs.

Il est de coutume que la journée du 3 décembre soit célébrée par des festivités organisées sous l'égide de la Fédération algérienne handisport (FAH), mais cette année, aucune activité ne pourra se tenir pour cause de crise sanitaire liée au Covid-19.

A cette situation déjà pesante

depuis mars, s'est ajoutée une fin de saison pas comme les précédentes pour le handisport avec des turbulences qui ont affecté, à la fois, la bonne marche des affaires de la FAH et le moral des athlètes et entraîneurs, entre autres.

Des embûches qui se sont achevées par la suspension provisoire de toute activité de l'équipe fédérale dirigeante par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour «mauvaise gestion» et la mise en place d'un directoire pour gérer les affaires courantes de la FAH jusqu'à la fin du mandat olympique 2017-2020.

Auparavant, les athlètes, en pleine préparation aux jeux Paralympiques de Tokyo-2020, étaient entrés en scène en menaçant collectivement sur les réseaux sociaux de mettre fin à leurs carrières sportives si les désormais ex-responsables de la FAH, notamment le président suspendu Mohamed Hachefa, restaient en poste.

Ils contestaient notamment les conditions dans lesquelles ils préparaient un rendez-vous aussi important que les Jeux de Tokyo, repoussés à l'été 2021 en raison de la pandémie de coronavirus. Cette dernière avait conduit à la fermeture, en mars

dernier, de toutes les installations sportives pour endiguer la propagation du virus, ce qui s'est répercuté négativement sur la préparation des athlètes handisports, dont la saison sportive a été suspendue et n'a, depuis, jamais repris.

Pourtant, la FAH, depuis sa création durant la fin des années 1970, a connu un grand essor et en l'espace de quelques saisons, est devenue le porte-flambeau à l'échelle internationale du sport algérien, avec à la clé, de nombreuses distinctions mondiales et paralympiques.

«Ce qui s'est passé dans le handisport algérien cette année

restera dans l'histoire car, généralement, ce genre d'affaires ternissent l'image des personnes et surtout de la discipline qui, j'espère, se relèvera après une saison compliquée», a tenu à réagir un observateur.

La première tâche du nouveau directoire mis en place sera de réunir toute la famille handisport et essayer de rétablir la sérénité afin de permettre notamment une bonne transition et offrir les meilleures conditions de préparation aux athlètes qualifiés et qualifiables au rendez-vous paralympique de Tokyo, prévu du 24 août au 5 septembre 2021.

Fatah B.

Pétrole

Le Brut de l'Opep à 46,72 dollars

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dont le pétrole brut algérien, s'est maintenu à près de 47 dollars, à la veille d'une réunion importante des signataires de la Déclaration de coopération. Selon les données de l'Organisation publiées sur son site web, «le panier de référence de l'Opep (ORB) s'est établi à 46,72 dollars le baril mardi, après avoir débuté la semaine à 46,43 dollars».

Par Salem K.

L'ORB maintient le niveau de plus de 46 dollars en ce début décembre, et ce, en attendant les décisions qui seront prises jeudi par les producteurs de l'Opep et leur alliés à l'occasion de la tenue de la 12^e réunion ministérielle des membres de l'Opep et non Opep. Il s'agit d'un niveau le plus important que ceux enregistrés durant les précédents mois, à cause notamment du recul de la demande mondiale sur l'énergie affectée par la pandémie de Covid-19. Cette amélioration a débuté en fin de mois écoulé, et intervient suite aux nouvelles annonces par différents laboratoires dans le monde sur l'efficacité d'un vaccin réduisant le risque d'atteinte du Covid-19 et la possibilité d'entamer des campagnes massives de vaccination. C'est dans ce contexte que les cours de l'or noir connaissent une amélioration ; d'ailleurs le baril de Brent de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres,

sur lequel est établi le pétrole algérien, a terminé la séance de mardi à 47,42 dollars. La 12^e réunion ministérielle de l'Opep et non Opep, prévue pour aujourd'hui par vidéoconférence, examinera la possibilité de la prolongation du seuil actuel de la baisse de la production qui est de 7,7 millions de barils par jour au-delà de 2020. Après la 180^e réunion de la Conférence de l'Opep, tenue lundi sous la présidence de l'Algérie, les 13 pays membres de l'Organisation des pays explorateurs de pétrole (Opep) poursuivent depuis mardi ses consultations avec leurs alliés pour un consensus adapté à la demande pétrolière, au marché pétrolier et à l'ensemble des pays producteurs avant la prise de décision finale aujourd'hui. S. K.



PH.D. R.

Energie

Concertation entre l'italien Eni et les autorités libyennes pour renforcer le partenariat

Le groupe énergétique italien Eni et les autorités libyennes se sont concertés cette semaine à Tripoli pour trouver les voies et moyens visant à renforcer leur collaboration dans le domaine pétrolier, a annoncé Eni. «Lundi 30 novembre, le chef du Conseil présidentiel du gouvernement d'accord national en Libye, Fayez al-Sarraj, a rencontré, le P-DG du producteur italien Eni,

Claudio Descalzi, pour discuter de la feuille de route portant sur le renforcement du partenariat des deux parties dans le secteur», a précisé la même source dans un communiqué publié sur son compte twitter. Il a été question, lors de cette réunion, d'accroître la présence de l'entreprise à travers le développement de plusieurs nouveaux projets et de relancer l'économie

libyenne grâce à de nouveaux investissements. Un accent particulier a été mis sur de futurs projets pilotes dans les énergies renouvelables et l'engagement d'Eni dans le social afin de mieux faire face au Covid-19. A ce propos, Descalzi a réitéré l'engagement de la société à fournir du matériel médical de protection, de diagnostic et de traitement essentiel dans la réponse contre

la pandémie. Les deux parties ont également échangé sur l'appui d'Eni au secteur électrique libyen. Pour rappel, Eni qui souhaite devenir une entreprise à zéro émission carbone, est le principal producteur international d'hydrocarbures en Libye.

Il y produit actuellement 170 000 barils équivalents pétrole par jour par ses propres capitaux. Nabila T.

Japon

La Bourse de Tokyo soutenue par les espoirs de vaccins et de relance américaine

LA BOURSE de Tokyo ouvrait en légère hausse hier dans les premiers échanges, portée par les nouveaux sommets atteints à Wall Street la veille, sur fond d'espoirs de vaccins et d'un plan de soutien à l'économie américaine. L'indice vedette Nikkei prenait 0,09 % à 26 811,39 points après 00h50 GMT pendant que l'indice élargi Topix progressait de 0,5 % à 1 777,19 points. Les échanges sont «soutenus par les bons résultats sur le marché américain mardi, la question étant de savoir si les valeurs à Tokyo vont monter plus haut alors que la surchauffe guette», a estimé Toshiyuki Kanayama de Monex dans une note. Wall Street a poursuivi la veille sur son élan de novembre, son meilleur mois depuis 1987, emmenant le Nasdaq et le S&P 500 à de nouveaux records en clôture, dans un marché optimiste sur l'arrivée de vaccins. A cela s'est ajouté un nouvel espoir dans les perspectives d'un soutien budgétaire à l'économie des Etats-Unis, alors que le président de la Fed, Jerome Powell, a de nouveau souligné son importance lors d'une audition au Congrès mardi.

R. E.

Brexit

Moins d'un mois avant la rupture et toujours pas d'accord en vue

Moins d'un mois de la fin du processus de leur rupture, Londres et Bruxelles abattent leurs dernières cartes pour arriver à un accord post-Brexit et échapper ainsi à un «no deal» dévastateur, créant des tensions au sein des 27 Etats membres de l'UE sur les concessions à accorder.

Le 31 décembre à 23h00 GMT s'achèvera la période de transition suivant le divorce historique, prononcé le 31 janvier dernier. Le Royaume-Uni cessera alors d'appliquer les règles européennes et sortira du marché unique. Après des mois de discussions poussives, les négociations actuellement menées à Londres butent toujours pour arriver à un accord de libre-échange sans quota ni droit de douane qui permettrait de limiter les perturbations des échanges. Si un compromis est trouvé entre les équipes du négociateur de l'UE, Michel Barnier, et de son homologue britannique, David Frost, il devra encore être ratifié par les Parlements respectifs, rendant les prochains jours déterminants. Selon des sources européennes, la présidente de la Commission, l'Allemande Ursula von der Leyen, «veut un accord» et a dépêché à Londres l'une de ses proches collaboratrices, la Française Stéphanie Riso, pour «accélérer les négociations, avec des concessions qui risquent d'aller au-delà de ce qui a été accepté par les Etats membres». «Il y a un malaise croissant parmi les Etats membres (...) et le sentiment est que cela doit s'arrêter», a souligné une source européen-

ne. Selon une autre, l'objectif est de conclure jeudi : «Soit un accord est trouvé, soit ce sera la fin». «Nous veillons sous le leadership du négociateur en chef (Michel Barnier) à ce que l'ensemble des Etats membres soient parfaitement associés, mobilisés, informés dans ce processus de négociation», a tenu à souligner mardi soir le président du Conseil européen, Charles Michel. «Nous travaillons dur pour surmonter les divergences qui persistent et nous continuerons de négocier toute la semaine», a indiqué de son côté un porte-parole de Downing Street. En cas de «no deal», les échanges entre le Royaume-Uni et l'UE seront régis par les règles de l'Organisation mondiale du commerce, synonymes de coûteux droits de douane pouvant provoquer un choc économique. Vu le manque de temps pour se préparer, des embouteillages monstres de camions sur les routes menant aux ports, des longues files d'attente au contrôle des passeports, voire des pénuries temporaires de certains produits, risquent de survenir.

Le Premier ministre britannique, Boris Johnson, s'est dit prêt à une telle option et a assuré que cela n'empêcherait pas le Royaume-Uni de prospérer et de nouer des accords avantageux avec de nombreux pays dans le monde. Mais même en cas d'accord sans droits de douane ni quotas, les entreprises seront soumises à de nouvelles procédures administratives chronophages et à de nouveaux contrôles freinant les déplace-

ments. Le gouvernement a reconnu de «probables perturbations à court terme à la frontière», et a averti des millions d'entreprises des défis à venir. Un centre d'opérations va être mis en place pour contrôler les mouvements des biens et des personnes à la frontière. Ce centre, qui fonctionnera 24 heures sur 24, sept jours sur sept, a pour but de fournir des informations en temps réel permettant aux autorités de réagir rapidement pour limiter les délais à la frontière. Pour juguler le trafic routier, les autorités ont lancé la construction de dix vastes parkings pour camions dans le sud de l'Angleterre. L'un d'eux se trouve à Ashford, dans le Kent qui a voté à 59 % en faveur du Brexit en 2016 et qui voit approcher la rupture sans savoir à quoi s'attendre. «Nous ne savons pas ce qu'implique le Brexit, nous ne savons pas ce qui va se produire», explique Sharon Swandale, du village voisin de Mersham.

«Quel que soit le résultat de nos négociations avec l'UE, il y a des changements certains auxquels les entreprises doivent se préparer dès maintenant», a déclaré Michael Gove, le ministre chargé de coordonner l'action du gouvernement. «Il n'y a pas de temps à perdre».

Les négociations butent toujours sur les garanties réclamées aux Britanniques en matière de concurrence, la manière de régler les différends dans le futur accord et l'accès des pêcheurs européens aux eaux britanniques. Samy O.

Tindouf

Réunir les conditions nécessaires à un développement adapté aux spécificités de la région

■ Les participants à une journée d'étude consacrée à l'examen de la première phase de l'étude du schéma d'aménagement du territoire de la wilaya de Tindouf ont appelé à réunir les conditions d'un développement répondant aux spécificités de la région.

Par Lyes B.

Initiée par l'Agence nationale à l'aménagement et à l'attractivité des territoires (Anaat), cette rencontre, animée par visioconférence, a été axée sur le développement et l'aménagement de la région en

Sétif

L'aménagement du stade 8-Mai-1945 achevé

LES TRAVAUX d'aménagement des vestiaires du stade 8-Mai-1945 de Sétif, conformément aux recommandations de la Commission d'homologation des stades de la Ligue nationale de football (LNF), ont été achevés, a assuré, mardi, le directeur de l'Office du parc omnisports de cette wilaya (Opow), Lahcène Laâdjadj.

Deux salles de vestiaires ont été ainsi réaménagées «en seulement une semaine», de sorte à emporter le nombre à quatre conformément au protocole sanitaire de prévention du Covid-19 et aux recommandations de la commission, a précisé le même responsable à l'APS, ajoutant que le stade est désormais fin prêt pour accueillir RC Relizane pour le compte de la 2^e journée du championnat de Ligue 1 professionnelle de football. Durant la période de suspension des activités sportives, de multiples travaux ont été exécutés au niveau des différentes unités du complexe 8-Mai-1945, dont celles des soins, d'hébergement et de récupération, selon le même responsable qui a relevé que les travaux de réhabilitation de la piscine et de la salle omnisports sont à 60 % terminés.

N. T.

vue d'attirer des investisseurs et ce, en œuvrant à réunir les conditions favorables à l'impulsion des opportunités d'investissement et à élaborer un programme ambitieux à l'effet d'atteindre un développement en adéquation avec les spécificités de la wilaya. Le wali d'Illizi, Youcef Mahiout, a indiqué que cette rencontre virtuelle est mise à profit pour avancer des suggestions à même de permettre l'élaboration d'un plan d'action au titre de la stratégie générale du plan du gouvernement visant la promotion du développement local en remédiant à certains dysfonctionnements par l'exploitation des potentialités de la région. Les importants atouts du gisement de Ghar-Djebilet, renfermant plus de trois milliards de tonnes de fer, ainsi que la possibilité d'exploration de sites aurifères dans plus d'une vingtaine de zones de la région, ont été évoqués par le



Ph. : D. R.

chef de l'exécutif de la wilaya de Tindouf. M. Mahiout a émis, à ce titre, le souhait de voir lancer prochainement la seconde phase de l'étude, en associant les différents partenaires, dont les directions exécutives, les opérateurs économiques et les organisations actives de la société, en vue d'asseoir une approche territoriale stratégique, en conformité avec le schéma d'aménagement

du territoire. Le directeur des ressources en eau de la wilaya, Miloud Baba, a affirmé, pour sa part, que cette étude tend à collecter les données auprès des différents partenaires, en recourant au concours des entreprises, ainsi que des instituts et organismes à même d'alimenter et d'enrichir cette phase de l'étude. Le président de l'Assemblée populaire de wilaya (P/APW),

Ahmed Bab El-Ayach, a, de son côté, énuméré les avantages de la stratégie d'aménagement du territoire adoptée par l'Etat et consistant en la lutte contre le déséquilibre en termes de développement entre les différents territoires, à travers la consécration d'un développement équilibré et adapté aux spécificités socio-économiques de chaque territoire. L. B.

Constantine/Covid-19

Intensification des sorties de sensibilisation de la gendarmerie au profit des commerçants

Les actions de sensibilisation aux risques du Covid-19, organisées par les différents services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Constantine au profit des commerçants, ont été intensifiées afin de contribuer à contraindre la recrudescence du nombre de contaminations, a indiqué la responsable de la communication de ce corps constitué.

S'exprimant en marge d'une action de sensibilisation menée dans la cité Zouaghi-Slimane (chef-lieu de wilaya) par la brigade de Gendarmerie nationale d'Ain El Bey, en collaboration avec une équipe du service de la répression de la fraude relevant de la direction locale du commerce, le lieutenant Nedjoua Bekiri a déclaré que 15 sorties de prévention aux risques du Covid-19 ont été menées lors de ces 20 derniers jours, notam-

ment après la hausse du nombre de personnes contaminées par ce virus.

«Ces opérations de prévention, qui viennent renforcer les efforts de l'Etat visant à contraindre la propagation du coronavirus, ont permis de toucher près de 150 locaux commerciaux dont 60 situés dans des zones d'ombre, en sus de la distribution de près de 1 000 bavettes», a fait savoir la même source, notant que les propriétaires des différents commerces ont été sensibilisés à l'obligation de fournir les moyens de stérilisation, d'exiger le port de bavettes et le respect de la distanciation physique.

De son côté, le chef de service de la brigade de répression de la fraude, Samir Lafouala, a assuré que les mesures imposées par les autorités publiques en matière de prévention contre la contamination au

Covid-19 doivent être accompagnées par «une sincère volonté de la part des citoyens pour éviter la recrudescence de la pandémie». Il a, dans ce sens, souligné que durant le mois de novembre dernier, plus de 26 infractions liées aux mesures sanitaires préventives ont été enregistrées et donné lieu à la proposition de fermeture administrative à l'encontre des commerçants contrevenants.

Dans le même sillage, M. Lafouala a affirmé que la brigade de répression de la fraude veille à l'intensification du contrôle au niveau des commerces qui connaissent un grand afflux des citoyens, à l'instar des centres commerciaux et des fast-foods et ce, pour s'enquérir de l'application des mesures préventives de lutte contre la propagation de la pandémie.

Hocine A.

Relizane

Accord entre le centre universitaire «Ahmed-Zabana» et le complexe de textiles «Tayal»

Le centre universitaire «Ahmed-Zabana» de Relizane a signé, mardi, un accord de partenariat et de coopération dans le domaine de la formation et de la recherche scientifique avec l'Algérienne des industries de textiles «Tayal». La cérémonie de signature de cet accord s'est déroulée au siège du complexe de textiles situé au parc industriel de Sidi Khettab (Relizane), en présence des responsables et cadres des deux parties, à l'instar du directeur du centre universitaire de Relizane, Abed Bouaddi et le directeur général de l'Algérienne des Industries textiles «Tayal», Mohamed Ukdami. Dans son intervention lors de la cérémonie de signature, le directeur

général de l'entreprise «Tayal» a indiqué que cette convention entre dans le cadre de la stratégie de développement de l'usine visant à densifier le tissu industriel local et national.

Ce partenariat scientifique avec le centre universitaire de Relizane permet d'assurer diverses sessions de formation sur site aux étudiants, en plus des recherches et stages théoriques et pratiques, ainsi que des opportunités d'emploi dans tous les domaines dans les différentes unités du complexe et différentes spécialités, selon les explications fournies par les responsables du centre universitaire. Le complexe, réalisé en 2016 dans le cadre d'un partenariat entre l'entreprise

turque «Intertay», filiale du groupe «Taypa» et l'entreprise algérienne publique «S et H» et «Tixalg» et le holding «Madar» a permis, à travers ce partenariat, la création d'une société mixte dénommée l'Algérienne des industries du textile «Tayal».

Ce pôle industriel, réalisé à la faveur d'un investissement de plus de 171 milliards DA (714 millions de dollars US) sur une superficie de 250 hectares est le plus grand du genre au niveau africain, selon la direction locale de l'industrie et des mines.

La capacité de production de cette usine est de 30 millions de mètres de fil par an pour ce qui est du textile et de

12 000 tonnes pour ce qui est du tissage, ainsi que 30 millions de pièces destinées à la confection de pantalons et de chemises, a-t-on fait savoir.

Les quantités produites au niveau du complexe dans les différentes gammes de tissus permettent d'augmenter le potentiel de croissance dans le secteur du textile et du coton en Algérie, notamment en ce qui concerne le tissage et la confection des vêtements, de satisfaire les besoins du marché national et de s'insérer dans le marché international, a indiqué le chef de la division de la communication et des relations publiques de ce complexe, Yasser Abdeslam.

S. A.



Éthiopie

Le point sur quatre semaines de conflit au Tigré

■ Le 4 novembre, le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, lançait une opération militaire contre les autorités dissidentes de la région du Tigré, dans le nord de l'Éthiopie.

Par Mourad M.

Voici ce que l'on sait, après quatre semaines d'un conflit que le gouvernement affirme «*terminé*» : le conflit oppose l'armée fédérale éthiopienne aux forces du Front de libération du Peuple du Tigré (TPLF), parti qui dirige ce territoire abritant la minorité tigréenne (6 % des 110 millions d'Éthiopiens) et défiait depuis des mois l'autorité de M. Abiy.

En devenant Premier ministre en 2018, celui-ci a progressivement écarté le TPLF de l'appareil politique et sécuritaire de l'Éthiopie, qu'il contrôlait depuis près de 30 ans.

Il a également fait la paix avec l'Erythrée voisine, ennemie jurée du TPLF depuis une guerre meurtrière entre les deux pays entre 1998 et 2000, ce qui lui a valu le prix Nobel de la paix en

2019.

En septembre, des mois de tension entre M. Abiy et le TPLF ont culminé avec l'organisation au Tigré d'un scrutin régional, «*illégitime*» selon Addis-Abeba.

Début novembre, les attaques de deux bases de l'armée fédérale au Tigré, démenties par le TPLF mais attribuées aux forces tigréennes par M. Abiy, ont justifié l'envoi de l'armée pour remplacer le TPLF par des «*institutions légitimes*».

Le blackout et les restrictions de déplacement empêchent de vérifier sur le terrain les affirmations de l'un et l'autre camp. Le réseau de téléphonie mobile et internet, coupé depuis le 4 novembre, a néanmoins été rétabli dans plusieurs localités de l'ouest du Tigré, sous contrôle de l'armée fédérale depuis près de trois semaines.

Pour le gouvernement fédé-

ral, «*opérations militaires ont été menées à bien et sont terminées*» depuis la prise annoncée de la capitale régionale Mekele, samedi, après 24 jours de conflit, au cours desquels il affirme s'être progressivement rendu maître de la quasi-totalité du Tigré.

Désormais, l'armée suit à la trace et garde dans sa ligne de mire les dirigeants du TPLF, localisés à une cinquantaine de km à l'ouest de Mekele, a affirmé lundi M. Abiy.

La situation était «*calme*» à Mekele, sous contrôle apparent de l'armée fédérale, malgré de «*nombreux pillages*» signalés, a indiqué, lundi, une source diplomatique.

Mais le Président du Tigré, Debretson Gebremichael, a accusé lundi M. Abiy de «*tenter de tromper la communauté internationale en faisant croire que tout est terminé*» et dit à l'AFP que des combats s'étaient poursuivis la veille au nord de Mekele.

Il a également affirmé que ses troupes avaient repris la cité historique d'Aksoum et abattu un appareil militaire éthiopien, assertions invérifiables et qu'Addis-Abeba n'a pas commentées.

Aucun bilan humain – notamment chez les civils – des intenses combats au sol, tirs d'artillerie et bombardements aériens, n'est disponible.

Privé d'approvisionnement depuis quatre semaines, le Tigré manque de denrées de base, de liquidités et de carburant, selon le Bureau onusien de coordination humanitaire (Ocha).

Le Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) réclame un accès à la région, où 600 000 personnes se nourrissent uniquement grâce de l'aide alimentaire avant le conflit et où les stocks de nourriture sont



PH. > D. R.

désormais épuisés dans les camps abritant quelque 96 000 réfugiés érythréens.

Les combats ont déplacé hommes, femmes et enfants à l'intérieur du Tigré, tandis que quelque 45 500 personnes se sont réfugiées au Soudan voisin, où les sites sont saturés et les arrivées continuent, selon le HCR.

Dans le principal hôpital de Mekele, débordé par l'afflux de blessés, les stocks de médicaments de base et consommables médicaux sont «*dangereusement bas*», souligne le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Le gouvernement fédéral – qui affirme que l'armée s'est emparée des villes sans faire de victimes civiles – a annoncé le 26 novembre son intention de «*répondre rapidement aux besoins de la population du Tigré*», mais n'a pas précisé les mesures prises jusqu'ici.

Comment pourrait évoluer la situation ?

Le gouvernement maintient

son objectif final : l'arrestation des dirigeants tigréens.

Debretson Gebremichael affirme à l'AFP être déterminé à rester au Tigré pour affronter «*les envahisseurs*», assurant disposer de «*forces armées conséquentes et d'artillerie lourde*».

Le TPLF comptait avant le conflit un maximum de 200 000 hommes, selon l'International Crisis Group (ICG) se basant sur des sources tigréennes.

Les pertes subies par ces forces sont inconnues, de même que la réaction de la population du Tigré vis-à-vis de la future nouvelle administration régionale. Mais les analystes craignent désormais la poursuite d'un conflit asymétrique dans la région, d'où le TPLF a mené 15 ans de lutte armée jusqu'au renversement en 1991 du régime militaire-marxiste du Derg. «*Il est probable qu'il va y avoir une résistance armée, nous ne savons simplement pas à quel point elle sera forte et durable*», explique William Davison, chercheur d'ICG.

M. M.

Conquête spatiale

Une sonde chinoise sur la Lune pour rapporter des échantillons

Un grand bond pour le programme spatial chinois : la sonde Chang'e 5 s'est posée «*avec succès*» mardi sur la Lune, une mission cruciale en vue d'envoyer des astronautes sur l'astre lunaire d'ici à 2030. Cette mission est la nouvelle étape du programme spatial chinois, qui avait frappé un grand coup début 2019 en faisant atterrir un engin sur la face cachée de la Lune, une première mondiale. Du nom d'une déesse de la Lune selon la mythologie chinoise, la sonde Chang'e 5 avait quitté la Terre mardi dernier.

La mission doit permettre de collecter environ 2 kg de roches lunaires, notamment en creusant le sol jusqu'à deux mètres de profondeur. Ces échantillons seront prélevés dans l'espace de 48 heures dans une zone jamais explorée, l'océan des Tempêtes

(Oceanus Procellarum en latin), une vaste plaine de lave, selon la revue *Nature*. Ils devraient permettre d'ajouter des pièces supplémentaires au grand puzzle de l'histoire de la Lune.

Le retour des roches sur Terre devrait intervenir courant décembre, en Mongolie-intérieure (nord de la Chine).

La sonde Chang'e 5 s'est «*posée avec succès tard mardi sur la face cachée de la Lune*», a indiqué l'agence de presse officielle Chine nouvelle.

De son côté, la télévision publique CCTV a diffusé une courte séquence montrant le module spatial de 8,2 tonnes se poser sur le sol lunaire. Les responsables de la mission, le visage couvert d'un masque, applaudissaient devant des écrans de contrôle.

Le module Chang'e 5 est

composé de quatre parties : un orbiteur (qui restera en orbite lunaire), un alunisseur (qui s'est posé sur la Lune), un module de remontée (du sol vers l'orbite lunaire) et une capsule de retour (vers la Terre).

Cette mission est la première tentative de rapporter des roches lunaires depuis la mission inhabitée Luna 24, menée avec succès par l'ex-URSS en 1976.

Mais à la différence du programme soviétique, où la sonde effectuait directement le trajet Lune-Terre après la collecte des échantillons, la Chine utilisera une méthode bien plus ardue.

Les roches seront d'abord placées dans le module de remontée (qui devra regagner l'orbite lunaire) avant d'être transvasées dans la capsule de retour sur Terre.



Commentaire

Financements

Par Fouzia Mahmoudi

L'affaire des «*financements libyens*» qui suivent Nicolas Sarkozy et ses proches depuis plusieurs années, revient au-devant de la scène depuis quelques semaines et aujourd'hui c'est l'ancien ministre Claude Guéant qui est visé une fois de plus dans cette affaire. L'ex-ministre de l'Intérieur s'est rendu hier au tribunal judiciaire de Paris pour être à nouveau entendu par la juge d'instruction Aude Buresi, chargée de l'enquête, sur un possible financement libyen de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007. Claude Guéant, mis en examen notamment pour «*corruption*» mais qui n'avait plus été interrogé depuis deux ans, est arrivé vers 9h20 accompagné de son avocat. Sa convocation intervient après l'interrogatoire fleuve de Nicolas Sarkozy qui s'est conclu début octobre par une nouvelle mise en examen pour «*association de malfaiteurs*», faisant planer la menace de poursuites similaires contre son ancien bras droit, qui conteste toutes les accusations. Celles-ci sont notamment portées par l'intermédiaire franco-libanais Ziad Takiédine. Dans une volte-face retentissante le 11 novembre, ce dernier a retiré ses accusations contre l'ancien président, au cœur de l'enquête menée depuis 2013 par des juges d'instruction anticorruption parisiens. Dans «*Paris Match*», l'homme d'affaires a toutefois maintenu avoir remis des fonds à Claude Guéant, soit 5 millions d'euros en cash en 2005 au domicile de Ziad Takiédine, destinés à un contrat de formation de personnels libyens. Guéant a démenti de «*façon catégorique*» ces déclarations faites depuis Beyrouth par Takiédine, qui a pris la fuite juste avant sa condamnation, en juin en France, à cinq ans de prison ferme dans le cadre de l'affaire Karachi. Dans cette affaire, l'ancien secrétaire général de l'Élysée a été mis en examen une première fois en 2015 pour «*blanchiment de fraude fiscale en bande organisée*», pour un virement suspect de 500 000 euros arrivé en mars 2008 sur son compte. Claude Guéant le justifie par la vente de deux tableaux flamands, sans avoir convaincu les enquêteurs qui soupçonnent que l'argent provient de fonds libyens, via des intermédiaires tels qu'Alexandre Djouhri, autre protagoniste du dossier. Le 11 septembre 2018, les juges avaient aggravé les mises en examen du haut-fonctionnaire, le soupçonnant d'être impliqué dans un «*pacte de corruption*» entre le régime libyen et l'ancien président. Claude Guéant était ressorti de leur bureau avec une liste de nouvelles charges qu'il conteste formellement : «*corruption passive, complicité et recel de ce délit, recel de détournements de fonds publics, complicité de financement illégal de campagne électorale et blanchiment de corruption passive en bande organisée*». Lors de ce dernier interrogatoire, Claude Guéant avait fait valoir son droit au silence, invoquant les recours du camp Sarkozy contre la validité de l'enquête. Ceux-ci ont été rejetés le 24 septembre par la cour d'appel de Paris. Les mis en examen ont formé des pourvois en cassation. Le 23 novembre, Claude Guéant a assuré n'avoir «*aucune raison*» de douter du soutien de Nicolas Sarkozy, qui l'a toutefois désavoué devant les juges sur ses multiples contacts avec l'intermédiaire Ziad Takiédine. Ce dossier libyen continue ainsi, bien des années après la fin de son unique mandat, à poursuivre Nicolas Sarkozy et ceux qui l'entouraient et pourrait, malgré toutes ses protestations, être le moyen qu'attendent depuis tant de temps ses ennemis les plus farouches de le voir finalement perdre la face suite à ce procès qui nuit tant à sa réputation. F. M.

Covid-19/Maroc

3 508 nouveaux cas et 69 décès en 24H

UN TOTAL de 3 508 nouveaux cas d'infection au coronavirus et de 4 902 guérisons a été enregistré au cours des dernières 24 heures au Maroc, a annoncé, lundi, le ministère de la Santé.

Le nouveau bilan porte à 359 844 le nombre total des contaminations, depuis le premier cas signalé en mars dernier, et à 310 193 celui des personnes totalement rétablies, soit un taux de guérison de 86,2 %, a précisé le ministère dans son bulletin quotidien sur la situation du Covid-19.

Le nombre de décès est passé à 5 915, avec 69 nouveaux cas recensés en 24 heures.

Le nombre de cas exclus s'élève à 3 614 941 après 17 377 nouvelles analyses négatives, alors que les cas actifs ont atteint le nombre de 45 199.

Concernant les cas sévères ou critiques, ils sont au nombre de 1 036, dont 88 patients placés sous intubation.

R. M.

Tunisie

Le retour des étudiants algériens prévu samedi par voie terrestre

■ Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a indiqué, mardi dans un communiqué, que le retour des étudiants algériens boursiers et non boursiers en formation résidentielle en Tunisie, aura lieu le samedi 5 décembre à 10h00 par voie terrestre, à partir de Annaba.

Par Moncef G.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique «tient à informer les étudiants algériens boursiers et non boursiers en formation résidentielle en Tunisie, et dont la liste est publiée sur le site web du ministère et des conférences régionales, que le retour sera organisé le samedi 5 décembre 2020 à 10h00, par voie terrestre», précise le communiqué.

Les étudiants concernés «sont invités à effectuer impérativement un test PCR au niveau de leur lieu de résidence avant le départ, (et de) présenter à leur arrivée à la frontière, une copie du test PCR "négatif" d'une durée de validité n'excédant pas 72 heures», ajoute la même source.

Les étudiants sont appelés



également à «se présenter le vendredi 4 décembre à la cité universitaire "Bouhdid" de Annaba, où ils seront hébergés et

regroupés», et à «prendre le départ de façon groupée, le samedi 5 décembre à 7h00 du matin, par des moyens de trans-

port mis à disposition par les œuvres universitaires», conclut le communiqué.

M. G.

Sahara occidental

Des parlementaires britanniques interpellent leur gouvernement sur la répression marocaine

Le sous-secrétaire d'Etat parlementaire aux Arts, à l'Héritage et au Tourisme du cabinet fantôme britannique, Alex Sobel, a interpellé son gouvernement sur la situation des détenus politiques sahraouis dans les geôles marocaines, particulièrement celle du détenu politique Yahia Mohamed El Hafedh Iza incarcéré à la prison de Bouizakarne au sud du Maroc, et dont la famille ignore le sort depuis le 9 octobre dernier. Alex Sobel s'est renseigné sur les résultats des débats qu'a eus le gouvernement britannique avec l'ambassade du Maroc à Londres sur le déroulement du procès du détenu politique sahraoui devant la cour d'appel de Marrakech le 21 octobre 2020, a rapporté, mardi, l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Pour sa part, le député Maurice Karham, du Parti des travaillistes de l'arrondissement d'Islington, a demandé au ministère britannique des Affaires étrangères de protester auprès de l'ambassade du Maroc concernant la répression des civils dans les territoires du Sahara occidental sous occupation marocaine, et l'interdiction de voyage et de déplacement pour les militants des droits de l'Homme, suite à la dernière escalade entre le Front Polisario et le Maroc.

De son côté, le député de Stockport, Navendu Mishra, représentant du même parti a demandé au ministre d'Etat chargé de la région MENA de soulever, avec le Maroc, les questions et les rapports relatifs à la détention arbitraire et les harcèlements plus fréquents des forces marocaines contre les Sahraouis dans la ville de Laâyoune occupée.

Dans ce même contexte, le député Kim Johnson du Parti Travailliste pour le district de Liverpool, a appelé le gouvernement à interpellier le Maroc sur les rapports relatifs aux actes de harcèlement

dont sont victimes les prisonniers civils sahraouis dans la prison de Kenitra.

Les termes de l'accord de cessez-le-feu conclu, rappelle-t-on, en 1991, entre les deux parties au conflit (le Maroc et le Front Polisario) sous l'égide des Nations unies, interdisent toute présence militaire dans la zone démilitarisée.

Le député Alan Brown, ex-président du Groupe parlementaire de solidarité avec le peuple sahraoui et porte-parole du SNP (Parti national écossais), a appelé le ministère britannique des Affaires étrangères (Foreign Office) à interpellier le gouvernement marocain sur l'assignation à résidence de défenseurs sahraouis des droits de l'Homme.

Répondant aux questions soulevées par les députés, le ministre d'Etat pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, James Cleverly, a réaffirmé que le gouvernement «suit de près la situation au Sahara occidental», et continue de prôner la désescalade et la reprise du processus politique dirigé par l'ONU.

Paris : l'Aarasd dénonce la réaction marocaine agressive contre une manifestation sahraouie

L'Association française des Amis de la RASD (Aarasd), a dénoncé la réaction marocaine «particulièrement agressive» contre la diaspora sahraouie qui a organisé samedi un rassemblement autorisé par les autorités municipales de Paris, assurant que personne n'est pas en mesure d'empêcher l'expression publique sahraouie en faveur de l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

«La diaspora sahraouie rassemblée à Paris ce 28 novembre 2020 a subi une réaction marocaine particulièrement agressive», a dénoncé dans une déclara-

tion de presse, Régine Villemont, présidente de l'Aarasd.

Le rassemblement a été organisé par les membres de la communauté sahraouie établie en France et en Europe, en vue d'apporter un soutien aux initiatives prises à El-Guerguerat, au sud-ouest du Sahara occidental et la décision de reprendre la lutte armée suite à la violation du cessez-le-feu par l'armée marocaine ce 13 novembre.

Comme l'an dernier, rappelle la présidente de l'Aarasd, «ce rassemblement organisé de manière responsable avec un service de sécurité, avait obtenu l'autorisation de la Préfecture de Paris».

En effet, un groupe d'environ 50 personnes d'origine marocaine s'est employé à empêcher ce rassemblement. Plus nombreux et plus agressifs que l'an dernier, ces derniers s'en sont pris aux Sahraouis, selon M^{me} Villemont.

L'association des Amis de la RASD, assure à ce propos être «très attentive» à la situation actuelle au Sahara occidental, exprimant son soutien à ce rassemblement. Elle dénonce, en outre, «les agissements d'un groupe irresponsable qui a voulu s'imposer dans l'espace public en France sans disposer d'aucune autorisation de rassemblement et a engagé contre les militants sahraouis présents des actes d'intimidation et violence», a-t-on souligné dans la déclaration.

L'association a soutenu, à ce propos, que ce groupe «n'est pas en mesure d'empêcher l'expression publique sahraouie en faveur de l'autodétermination et de l'indépendance».

«L'actualité est préoccupante pour ces personnes d'origine marocaine sans doute en service commandé», a soutenu l'association, soulignant que ces derniers «se livrent à de vaines batailles sur les réseaux sociaux où ils diffusent des infor-

mations fallacieuses, des images truquées pour tenter de tromper ceux et celles l'opinion internationale et vendre leur habitude propagande».

A cet effet, l'association des Amis de la RASD renouvelle solennellement «son soutien à tous les membres de la diaspora sahraouie, devenus depuis 45 ans citoyens de la RASD, acteurs comme les Sahraouis réfugiés ou sous occupation illégale marocaine, de la lutte pour leur indépendance», a conclu M^{me} Villemont. En effet, des centaines de manifestants se sont rassemblés samedi sur la «Place de la République» de Paris pour dénoncer l'agression marocaine contre des civils sahraouis à El-Guerguerat et appeler l'ONU à agir pour obliger le Maroc à se conformer au droit international.

Les manifestants ont exigé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité en vue d'accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental, promis par l'ONU depuis trois décennies.

Le rassemblement a été tenu à l'appel du Collectif des associations de la Communauté sahraouie en France et la Plateforme pour la Solidarité avec le peuple du Sahara occidental.

La manifestation vient également en soutien aux 19 prisonniers politiques sahraouis de «Gdeim Izik» dans les prisons marocaines.

Pour rappel, les forces d'occupation marocaines ont violé le cessez-le-feu signé en 1991 avec le Front Polisario sous l'égide de l'ONU, en menant une agression militaire contre des civils sahraouis dans la région d'El-Guerguerat le 13 novembre dernier, une région considérée par l'ONU comme étant une région désarmée, suscitant de vives condamnations internationales.

Hania T.



Mondial-2021 de handball

21 joueurs retenus pour un stage de préparation à Alger

LE STAFF TECHNIQUE de la sélection algérienne de handball, sous la conduite du Français Alain Portes, a convoqué 21 joueurs pour effectuer un stage de préparation à Alger (2-9 décembre), en prévision du Mondial-2021 en Egypte (13-31 janvier).

Ce stage de «reprise», après plus d'un mois d'arrêt à cause de plusieurs cas positifs de Covid-19 dans l'effectif, enregistre le retour des joueurs professionnels évoluant dans le Championnat du Qatar, à savoir Hichem Kâabache et Noureddine Hellal, sociétaires d'Al-Ahly, ainsi que Mustapha Hadj Sadok (Al Wakrah).

Après ce regroupement qui s'étalera jusqu'au 9 décembre, le Sept national effectuera un stage en Pologne du 9 au 23 décembre, ponctué par six matchs amicaux, dont deux face à l'équipe polonaise A, selon le programme de préparation dévoilé par la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). «Nous allons enchaîner ensuite avec deux tests à Manama face au Bahreïn, programmés entre le 27 décembre et le 6 janvier. Notre départ pour le Caire se fera le 11 janvier», avait indiqué à la président de la FAHB, Habib Labane.

Au Mondial-2021, le Sept algérien fait partie du groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande. Les camarades de Messaoud Berkous débiteront le tournoi contre le Maroc le 14 janvier avant d'affronter respectivement l'Islande (16 janvier) puis

le Portugal (18 janvier). Après deux premiers stages effectués à Annaba sous la conduite du sélectionneur français Alain Portes, le Sept national a été touché de plein fouet par le Covid-19, lors du troisième regroupement qui s'est déroulé en octobre dernier à Alger, poussant l'instance fédérale à l'interrompre.

Le stage qui devait se dérouler en Tunisie en novembre a été également annulé. En Egypte, les «Verts» vont signer leur retour sur la scène mondiale après avoir brillé par leur absence lors des éditions de 2017 en France et 2019 en Allemagne et au Danemark.

Liste des joueurs convoqués :

Yahia Zemouchi (OM Annaba), Abdellah Benmenni (GSP), Hamoudi Bouchet (MM Batna), Riyad Chahbour (GSP), Ali Boulahssa (JSE Skikda), Redouane Saker (JSE Skikda), Réda Arib (GSP), Messaoud Berkous (GSP), Zoheir Naim (JSE Skikda), Mohamed Griba (CR Bordj Bou Arréridj), Hichem Kâabache (Ahly du Qatar), Abderrahim Berriah (GSP), Youcef Bouzouli (OM Annaba), Yacine Benmessouad (CR Barraki), Okba Inessaâd (CR Bordj Bou Arréridj), Mokhtar Kouri (MC Saida), Sofiane Bendjiljal (JS Saoura), Oussama Boudjenah (MC Saida), Abdenour Hamouche (CR Bordj Bou Arréridj), Noureddine Hellal (Ahly du Qatar), Mustapha Hadj Sadok (Al Wakrah Qatar).

Préparation olympique

Des subventions pour trois disciplines

LES SÉLECTIONS nationales de basket-ball, de volley-ball et de luttes associées ont bénéficié de subventions financières individuelles destinées à la préparation des Jeux olympiques de Tokyo 2021 et des Jeux méditerranéens d'Oran 2022, indique un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Ces subventions financières ont été attribuées à des sélections nationales masculines et féminines de basket-ball et de volley-ball, ainsi qu'à 18 lutteurs. «Ces subventions financières

individuelles s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'action qui englobe la prise en charge de la préparation sportive, la réhabilitation des infrastructures et l'amélioration de la situation socioprofessionnelle des athlètes», précise le MJS.

Le MJS poursuit ainsi l'opération de prise en charge des athlètes qualifiés ou encore en course pour une qualification aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2021 et aux Jeux méditerranéens d'Oran 2022, entamée mardi dernier à Alger.

Ligue 1 (2^e journée)

MCO-JSK en vedette, derby passionnant à l'Ouest

■ Le match MC Oran - JS Kabylie sera certainement l'affiche de la 2^e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue vendredi et samedi, et qui sera marquée également par un derby indécis à l'Ouest entre l'ASO Chlef et le WA Tlemcen.

Par Mahfoud M.

Après avoir réussi ses débuts en revenant avec le point du match nul en déplacement face au NA Hussein-Dey (1-1), le MCO aura à cœur de confirmer ses ambitions cette saison sous la houlette de l'entraîneur français Bernard Casoni. Même si les «Hamraoua» partiront favoris à domicile, ils devront tout de même se méfier de la JSK, dirigée désormais sur le banc par le nouvel entraîneur Youcef Bouzidi, désigné en remplacement du Tunisien Zelfani dont le contrat a été résilié à l'amiable. L'ES Sétif, auteur d'une retentissante victoire chez l'USM Alger (2-0), grâce à un doublé de son jeune attaquant Amoura, recevra le nouveau promu RC Relizane, tenu en échec à la maison par le Paradou AC (1-1). Les Sétifiens seront appelés à confirmer leur excellent début et surtout préserver leur belle série d'invincibilité. De son côté, la JS Saoura, qui reste sur une victoire dans la capitale du «Titteri» face à l'Olympique Médéa (1-0), partira favorite dans son ancre du 20-Août-1955 de Béchar devant l'USMA, qui a complément raté son départ. L'autre promu en Ligue 1, le WAT, auteur d'un match nul salubre dans l'Est du pays face au CS Constantine (0-0), enchaînera avec un autre déplacement, cette fois-ci chez son voisin l'ASO Chlef, sommé de réagir après sa défaite sur le terrain du NC Magra (3-2). Les Chéliens chercheront à se racheter face à une équipe tlemceniennne capable de revenir encore avec un bon résultat. Un derby de l'Ouest indécis en perspective et ouvert à tous les pronostics. A l'instar des autres clubs vainqueurs lors de la première journée, Magra espère faire le plein en ce début de saison lorsqu'il se rendra chez son voisin AS Ain M'Ilia.

Victorieux sur le fil lors de la



La JSK souhaite se ressaisir à Oran

journee inaugurale chez lui, grâce notamment à un but marqué dans le temps additionnel par l'expérimenté Hadj Bougueche, le NCM abordera ce deuxième rendez-vous avec un esprit conquérant face à un adversaire qui fera ses débuts, l'ASAM n'ayant pas joué son premier match devant le CR Belouizdad. Pour sa part, le CA Bordj Bou Arréridj, qui est revenu avec un bon nul de Tizi-Ouzou aux dépens de la JSK (0-0), affrontera à domicile l'USM Bel-Abbès avec la ferme intention de confirmer ce résultat probant.

En revanche, rien ne va plus sur le plan interne chez les gars de Bel-Abbès, dont ce sera le premier match de championnat après le report de leur rencontre face au MC Alger. Quant au CSC, tenu en échec à domicile par le WAT, il effectuera un voyage périlleux à Alger pour défier le PAC. Les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani devront sortir le grand jeu pour espérer revenir avec un bon résultat de la capitale, face à une équipe du PAC domiciliée cette saison au stade de Dar El-Beida. Enfin, l'US

Biskra visera une deuxième victoire consécutive à domicile, une semaine après avoir disposé du nouveau promu JSM Skikda (1-0). Les gars des «Ziban» accueilleront cette fois-ci le NAHD, tenu de redresser la barre après la contre-performance concédée face au MCO. Cette 2^e journée sera tronquée de deux matchs : MC Alger - O. Médéa et CR Belouizdad - JSM Skikda, reportés à une date ultérieure en raison de l'engagement des deux clubs algérois au tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions d'Afrique.

M. M.

Le programme :

Vendredi 4 décembre 2020 :

ASAM-NCM (14h)
CABBA-USMBA (14h)
PAC-CSC (15h)
MCO-JSK (16h)

Samedi 5 décembre 2020 :

USB-NAHD (14h)
JSS-USMA (14h)
ESS-RCR (15h)
ASO-WAT (16h)

Matches reportés :

MCA-OM
CRB-JSS

Match du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique/MCA-Buffles de Borgou (Bénin)

Le CRB pour composer le billet qualificatif

LE MC ALGER, auteur d'un e résultat positif lors de la première manche, tentera ce week-end de finir le travail et valider son ticket pour la prochaine étape, à l'occasion du tour préliminaire retour. Le «Doyen» qui accueillera ce vendredi les Béninois des Buffles de Borgou au stade du 5-Juillet (15h00) fera tout pour confirmer et assurer son passage au prochain tour. Le MCA, qui est allé tenir en échec les

Béninois à Porto-Novo (1-1), ne devrait pas rencontrer de difficulté pour composer son billet pour le prochain tour, à l'occasion du match retour, même si la vigilance doit être de mise chez les «Vert et Rouge». Le «Doyen», qui pouvait aisément prétendre à un meilleur résultat lors de la première manche, a manqué de lucidité devant les buts, ce qui a fini par faire réagir l'entraîneur Nabil Neghiz. «Nous aurions pu

gagner cette première manche, nous avons manqué d'efficacité. C'est dur de retrouver la compétition après huit mois d'inactivité. Désormais, nous avons notre idée sur l'adversaire. La qualification ne nous échappera pas», a indiqué Neghiz. L'entraîneur mouloudéen aura l'embarras du choix pour composer un Onze conquérant, puisqu'il dispose de l'ensemble de son effectif, dont le défenseur Nabil Lamara, fina-

lement testé négatif au Covid-19. Le latéral gauche du MCA avait dû rater la première manche, disputée samedi dernier, après avoir été testé positif au Bénin. Des analyses qui se sont avérées «erronées». La Confédération africaine a désigné un trio arbitral égyptien pour officier ce match, conduit par Mahmoud Zakaria Al-Banna. Il sera assisté de ses compatriotes Mohamed Abdelsaid et Ahmed

Taufik. En cas de qualification, le CRB affrontera au 1^{er} tour le vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia du Kenya (aller : 2-1), tandis que le MCA sera opposé au vainqueur de Mlandege FC (Zanzibar) - CS Sfaxien de Tunisie (aller : 0-5). L'aller se jouera les 22-23 décembre, tandis que la manche retour est fixée aux 5-6 janvier 2021.

R. S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Alors que l'hiver n'est qu'à son début

Déjà 12 morts par asphyxie au gaz

L'HIVER s'installe et le risque d'une hausse des cas d'asphyxie au gaz augmente. Chaque année, des dizaines d'Algériens perdent la vie suite à une intoxication au monoxyde de carbone. Ces dernières années, des familles entières ont été décimées par ce tueur silencieux.

Hier, la Protection civile a appelé les citoyens à respecter les consignes de sécurité, relevant une recrudescence, ces derniers jours, des cas d'asphyxie. Durant le mois de novembre, 12 morts ont été enregistrés à travers le territoire national. Avec la vague de froid que connaît le pays, il est à craindre de nouveaux accidents. «La prévention reste un moyen très efficace pour réduire les risques liés à ce type d'accidents domestiques», indique un communiqué de la Direction générale de la Protection civile qui invite les citoyens à respecter les consignes de sécurité afin de préserver et protéger leur vie. En plus des 12 personnes ayant perdu la vie, il est indiqué aussi que 278 autres ont été secourus d'une mort certaine par les éléments de la Protection civile depuis le début du mois de novembre suite à leur asphyxie par «un gaz très dangereux redoutable et discret, en l'occurrence le monoxyde de carbone». Faut-il rappeler que le nombre de décès par asphyxie au gaz enregistré l'année passée était de 145 personnes. La Protection civile précise que ces drames sont souvent enregistrés dans les habitations, demeures et locaux. Cette recrudescence des cas d'asphyxie est due, indique la même source, à la baisse des températures et les conditions climatiques qui favorisent l'utili-

sation massive de différents dispositifs de chauffage, notamment en cette période de grand froid, augmentant les risques d'intoxication au monoxyde de carbone. «Ces tragédies sont généralement dues à des erreurs de prévention en matière de sécurité, l'absence de ventilation, un défaut d'entretien, l'utilisation de certains appareils qui ne sont pas destinés au chauffage et à la vétusté des appareils de chauffage...», explique la Protection civile. Pour préserver sa vie et celle de sa famille, il est conseillé de ventiler le logement lors de l'utilisation d'appareils de chauffage, à ne pas utiliser comme moyens de chauffage la tabouna ou des appareils de cuisson, à faire entretenir et régler régulièrement les appareils de chauffage et le chauffe-eau par un professionnel et ne pas laisser un moteur de voiture en marche dans un garage fermé. La Protection civile invite, par ailleurs, les citoyens, en cas de sinistre, à appeler le numéro d'urgence (14) et le numéro vert (1021) en précisant l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace. Faut-il rappeler que le raccordement à grande échelle des habitations au réseau de gaz de ville, conjugué à l'ignorance des moindres mesures de sécurité, est l'une des causes de la hausse des cas d'asphyxie. A cela s'ajoute le matériel de chauffage ne répondant pas aux normes de sécurité écoulé sur le marché national. Cette année, des cas de décès par intoxication au monoxyde de carbone ont été enregistrés dans différents wilayas du pays, avant même le début de la saison d'hiver.

Aomar Fekrache

Réunion du gouvernement

Sept projets de décrets exécutifs examinés

LE PREMIER ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé, hier, une réunion du gouvernement qui s'est déroulée par visioconférence, et au cours de laquelle sept projets de décrets exécutifs ont été présentés. Ainsi, le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre des Finances portant création du comité national d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et du financement de la prolifération des armes de destruction massive et fixant ses missions, son organisation et son fonctionnement. Le gouvernement a aussi entendu un exposé relatif à deux projets de décrets exécutifs fixant les conditions et modalités d'exécution des crédits de paiement disponibles pendant la période complémentaire et les modalités d'inscription et d'emploi des fonds de concours au titre des

programmes inscrits au budget de l'Etat. Le gouvernement a ensuite entendu un exposé présenté par le ministre de la Poste et des Télécommunications relatif au projet de décret exécutif portant approbation du renouvellement de la licence d'établissement et d'exploitation d'un réseau fixe de communication électronique ouvert au public, attribué à la société «Algérie Télécom S.P.A.»

Par ailleurs, un exposé a été présenté par le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, relatif au projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n° 12-212 du 09/09/2012 fixant le statut de l'établissement public de télédiffusion d'Algérie.

Un autre exposé a été présenté par le ministre des Travaux publics, relatif au projet de décret exécutif fixant les modalités de



Bientôt la fin de l'année 2020

Djalou@hotmail.com

Mise en congé technique des travailleurs de l'ENIEM

Une délégation du ministère de l'Industrie dépêchée à Tizi-Ouzou

■ Une délégation du ministère de l'Industrie s'est rendue hier à Tizi-Ouzou pour examiner la situation de l'entreprise Eniem dont les travailleurs sont en chômage technique depuis mardi, en raison de la rupture de la matière première utilisée pour la fabrication des appareils électroménagers.

Par Hamid M.

«**S**uite à l'audience accordée par le Wali Mahmoud Djamaa au collectif des travailleurs de l'Eniem, mardi 1^{er} décembre 2020, en présence des représentants de l'union locale de l'Ugta qui ont soulevé notamment leur préoccupation concernant leur mise en congé technique d'un mois à partir du 1^{er} décembre, une délégation du ministère de l'Industrie a été dépêchée aujourd'hui, en vue



d'examiner la situation», ont indiqué, hier, les services de la wilaya dans un communiqué. «Une réunion a eu lieu au siège de la wilaya avec les travailleurs, suivie d'une sortie de travail au niveau du complexe industriel Eniem», a précisé la même source.

A rappeler que les travailleurs de l'Eniem refusent de partir en congé. Et pour se faire entendre ils avaient marché mardi depuis le site du complexe Oued Aissi jusqu'au siège de la wilaya. Ils craignent que cette mise en congé forcée perdure dans le temps et exigent une solution pour la sauvegarde de leur entreprise.

Sonelgaz butte sur le problème de factures impayées de plus de 5 milliards DA

La direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de Tizi Ouzou est confrontée au problème de recouvrement de ses

créances, estimées à plus 5 milliards de dinars. Selon les statistiques fournies hier par la cellule de communication de l'entreprise publique, ses créances ont atteint le niveau record de 5 296 millions de dinars à la fin du premier semestre de 2020. «Des créances détenues auprès des différents segments de la clientèle, dont 1 661 millions de dinars détenus par les clients ménages ce qui représente 79.58 %», précise la même source.

La Sonelgaz de Tizi Ouzou a, à l'occasion, renouvelé son appel aux clients pour s'acquitter de leurs factures, soulignant qu'en plus des différentes formules de paiement, des facilités de règlement des créances leur seront même accordées, dont «des calendriers de paiement négociables et arrêtés en fonction du nombre de factures, du montant des créances et de leur niveau de solvabilité».

R. N.

H. M.